

22 rue de la République
STE ALVERE
24510 VAL DE LOUYRE ET CAUDEAU

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

En exercice : 23 L'an deux mille vingt-trois le huit mars,
le Conseil Municipal de la Commune de Val de Louyre et Caudeau dûment

Présents : 16 convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

à la Mairie, sous la présidence de M. Philippe DUCENE, Maire

Votants : 22 Date de convocation du Conseil Municipal : trois mars deux mille
vingt-trois,

Présents : DUCENE Philippe, LE ROUX Gilles, BENCHAREL Marie-Christine,
PERROT Laurence, TAULOU Patrice, AGRAFEUIL Liliane, BALAINE Michèle,
LANGLAIS Alain, ESCARMANT Cécile, TEIXEIRA CASTRO Vitor, CHAUMETON
Carole, PRIAT Vanessa, FRANCERIES Julie, LALOT Benjamin, CAILLAUD Catherine,
TABANOUX Nathalie,

Excusés : LE ROUX Joëlle pouvoir à ESCARMANT Cécile,
LEYMA Cyril pouvoir à LANGLAIS Alain,
ESCUDIE Franck pouvoir à DUCENE Philippe,
DULAC Bernard pouvoir à BENCHAREL Marie-Christine,
ORHON Damien pouvoir à CAILLAUD Catherine,
COLET Bastien pouvoir à TABANOUX Nathalie.

Absent : BIJOU Clément.

Madame Michèle BALAINE a été élue secrétaire.

Economie / Finances

OBJET : Demande de subvention au titre du fonds de commerce de proximité du Grand Périgueux du Grand Périgueux

Vu le projet de création d'un local commercial à Sainte Alvère,
Considérant le coût du projet estimé et proratisé (montant retenu sur la partie commerciale du
bâtiment) à 103 772,54 € HT,

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

DEPENSES		RECETTES		
Achat de la partie commerciale du bâtiment par la commune (montant proratisé)	15 200,00 €	DETR	23 541,00 €	23%
Travaux de construction – partie commerciale (montant proratisé)	78 274,54 €	CD24	15 694,00 €	15%
Honoraires - partie commerciale (montant proratisé)	10 298,00 €	Fds Commerce	11 167,54 €	11%
		Loyer 15 ans	27 000,00 €	26%
		Achat maison par la commune	15 200,00 €	15%
		Autofinancement	11 170,00 €	11%
TOTAL	103 772,54 €		103 772,54 €	100%

Le Maire propose de solliciter l'aide du Grand Périgueux au titre du fonds de commerce de proximité du Grand Périgueux pour cette opération d'un montant de 11 167,54 € (11%).

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal à l'unanimité :

- SOLLICITENT l'aide du Grand Périgueux au titre du fonds de commerce de proximité du Grand Périgueux pour l'opération de création d'un local commercial sur la commune de Sainte Alvère d'un montant de 11 167,54 € (11%),
- AUTORISENT le Maire à engager toutes les démarches administratives nécessaires à cette demande et à signer les documents s'y rapportant.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Le Maire,
 Philippe DUCENE

